

Le 26 Septembre 2021

Procès-Verbal de la 62^e réunion plénière du 25 Septembre 2021 de Mbagne Jan Go (Mbagne 2030) sur Zoom à 18h00 GMT

L'an deux mille vingt et un et le vingt-cinq Septembre s'est tenue sur Zoom, à 18h00 GMT, la réunion plénière de Mbagne Jan Go (Mbagne 2030) conformément à l'article 15 de son Statut.

Sur les 144 membres inscrits 25 ont pris part à la réunion.

En dehors de toute proposition d'amendement l'ordre du jour proposé se présentait comme suit :

1) Coordination Générale

➤ Activités de la Coordination Générale :

Compte CAMEC

Devis des médicaments et petits mat.

Coordination avec le Comité des sages de Mbagne

Comité de suivi et de gestion des urgences (mise en place)

2) Caravane de la santé

- Liste des BB invitées : finalisation
- Liste des BB de Mbagne : Finalisation
- Communication sur la caravane
- Devis des médicaments : achat « sur place »
- Devis des médicaments : achat « extérieur »

3) Coordination des Etudes Techniques

- Reboisement fruitiers :
- ✓ Condition de déplacements du technicien et de transport des plants
- ✓ Date retenue pour la livraison
- ✓ Formation des équipes de supervision et de suivi
- Suivi dossier MEDD
- ✓ RAS

4) Commission Logistique

- Identification « site alternatif »



- Liste des arrivées des membres de la diaspora
- Liste des arrivées des membres locaux à Nouakchott
- Liste d'arrivée des membres locaux directement à Mbagne
- Moyens de transport pressentis/proposés
- renforcement de la commission logistique
- Photos et vidéos

5) Commissions financières

Le point sur les recouvrements des contributions volontaires

Nouakchott

France Europe

Belgique

EUA

- Recensement des engagements volontaires non versés des membres
- Fixation d'un délai pour le recouvrement des engagements volontaires des membres

6) Questions diverses

- Le point sur la commission éducation : Dossiers à soumettre pendant la caravane (actualisation)

7) E.M.E.G.

Traitement de l'ordre du jour

1) Coordination Générale

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents à la réunion le C.G. a fait le compte-rendu suivant concernant les activités de la C.G. :

➤ Activités de la Coordination Générale :

Compte CAMEC

Le dossier de demande d'ouverture de compte a été déposé en fin de semaine dernière. Il est estimé qu'une réponse sera obtenue la semaine prochaine. Affaire à suivre de près en raison de son urgence.

Devis des médicaments et petits mat.

La liste des médicaments nécessaires à la réalisation de la caravane a été également déposée à CAMEC pour l'obtention d'un devis estimatif. Il a été cependant signalé que le CAMEC ne dispose que des médicaments « essentiels ». L'existence de grossistes pour tous les autres médicaments a été également confirmée.



Coordination avec le Comité des sages de Mbagne

Un contact a été établi avec le Président du comité des sages de Mbagne pour discuter sur les préparatifs de la caravane et du reboisement.

Concernant le reboisement des suggestions ont été faites qui seront détaillées ci-dessous dans le compte-rendu des techniciens.

Comité de suivi et de gestion des urgences (mise en place)

Un comité de suivi des affaires urgentes a été proposé. Il se compose de 3 personnes MRS Moussa Yaya, Thiombé et El Hadj Yaya. Il sera rejoint par tous les membres de la Coordination dès l'arrivée de chacun d'eux à Nouakchott.

Le premier dossier urgent concerne l'ouverture du compte CAMEC et le devis des médicaments.

2) Caravane de la santé

- Liste des BB invitées : finalisation

La commission de santé a été invitée à produire à la prochaine réunion la liste complète des BB invitées.

- Liste des BB de Mbagne : Finalisation

La commission de santé a été invitée à obtenir dans les meilleurs délais (au plus tard le 10 Octobre 2021 délais de rigueur) une confirmation de participation des BB de Mbagne avec une date probable d'arrivée à Mbagne ou à Nouakchott.

- Communication sur la caravane

La note de communication sur la caravane et le reboisement a été finalisée. Il a été demandé à la commission de proposer les dates et les médias devant publier la communication en plus des réseaux de l'Association.

- Devis des médicaments : achat « sur place »

Le devis des médicaments par CAMEC devra permettre de déterminer les médicaments acheteables sur place en plus des dons collectés par les membres.

- Devis des médicaments : achat « extérieur »

La quantité probablement infime de médicaments mais surtout de petits matériels sera achetée à partir de l'étranger. Il a été signalé dans ce sens que les appareils de détection du diabète et de la tension étaient rares voire inexistantes localement.

Nos membres de la diaspora sont invités à faire des explorations dans ce sens pour permettre de faire une évaluation adéquate des besoins.

3) Coordination des Etudes Techniques

- Reboisement fruitiers :



- ✓ Condition de déplacements du technicien et de transport des plants

Le technicien se rendra sur place dans la première dizaine du mois d'Octobre 2021. Il prendra un jour d'inspection et de sélection des plants de manguiers(1.000) et de citronniers(1.000).

Un jour sera consacré au chargement et à l'acheminement par transport routier jusqu'au point de déchargement. Le relais sera pris jusqu'au point de livraison final.

Au point de livraison final chaque quartier prendra possession de ses arbres pour les conserver et les distribuer à sa convenance.

Le reliquat sera conservé dans un lieu convenu entre les techniciens.

Les frais de l'opération ont été évalués et adoptés par la plénière.

- ✓ Date retenue pour la livraison

La date de livraison entre le fournisseur et le technicien a été fixée entre les parties. Le Fournisseur devra, en plus des 2.000 plants convenus, fournir un bordereau de livraison qui sera signé par les deux parties, un certificat phytosanitaire et tout autre papier nécessaire. Le paiement sera exécuté sans délais.

- ✓ Formation des équipes de supervision et de suivi

Sur Mbagne chaque quartier a mis à la disposition du technicien deux éléments pour formation. Des opérateurs privés spécialisés dans la plantation d'arbres fruitiers seront également sollicités pour la formation, la plantation et le suivi.

- Suivi dossier MEDD

Ce dossier est toujours en circulation dans les services compétents du ministère.

4) Commission Logistique

- Identification « site alternatif »

- Liste des arrivées des membres de la diaspora
- Liste des arrivées des membres locaux à Nouakchott
- Liste d'arrivée des membres locaux directement à Mbagne
- Moyens de transport pressentis/proposés
- renforcement de la commission logistique
- Photos et vidéos

N.B.

Les responsables en charge de ces questions s'étant retirés avant le débat sur ce point il a été décidé de le reporter à la réunion prochaine.

5) Commissions financières

□ Le point sur les recouvrements des contributions volontaires

Nouakchott

France Europe

Belgique

EUA

Les commissions financières de Nouakchott et de France/Europe continuent de recouvrer les contributions et les dons.

- Recensement des engagements volontaires non versés des membres

Les engagements non encore versés feront l'objet d'un recensement.

- Fixation d'un délai pour le recouvrement des engagements volontaires des membres

La date du 10 Octobre 2021 est retenue et les membres sont invités à s'activer car les charges de la manifestation devront être honorées.

6) Questions diverses

- Le point sur la commission éducation : Dossiers à soumettre pendant la caravane (actualisation)

La commission éducation a été invitée à préparer les dossiers qui seront discutés avec les instances éducatives de Mbagne. A la lumière de ces discussions un plan d'action sera établi.

- De la Répartition des plants

La proposition de répartition des plants est la suivante :

- I. Les 470 foyers recensés à Mbagne recevront chacun 2 (deux) arbres : un manguier et un citronnier soit 470 manguiers et 470 citronniers
- II. Les promoteurs privés recevront 57 manguiers et 3 citronniers conformément à leur demande. Ils devront payer sur la base du prix d'achat au fournisseur.
- III. Les écoles, les administrations et les lieux publics disposant d'espace suffisant, sécurisé et de personnel suffisant et disponible pour le suivi seront dotés. Eventuellement Ndianthiaandi et le « jardin des élèves » recevront une dotation. Il sera demandé au comité des sages, au maire et au technicien de déterminer le nombre d'arbres requis pour chaque unité.
- IV. Le reste sera distribué entre les foyers réunissant les conditions et les chances de réussite.
 - ❖ Il y a lieu de noter que chaque foyer est libre de planter ses arbres sur son lieu d'habitation ou ailleurs sur un terrain sécurisé lui appartenant.
 - ❖ Chaque foyer est libre d'accepter ou de refuser les arbres.
 - ❖ Tout foyer qui souhaite recevoir un seul arbre choisira celui qui lui convient : un citronnier ou un manguier. Cette disposition concerne les 470 arbres.

7) E.M.E.G.

La réunion s'est bien déroulée.

Fin de la réunion à 19h40 GMT.

